

ÉVÈUX Sites Le Corbusier : une 3^e tentative d'inscription auprès de l'Unesco

Patrimoine. C'est cette fois l'association des sites de Le Corbusier qui sera porteuse du dossier. Un nouveau projet de longue haleine dont l'issue ne sera connue que dans quatre ans.

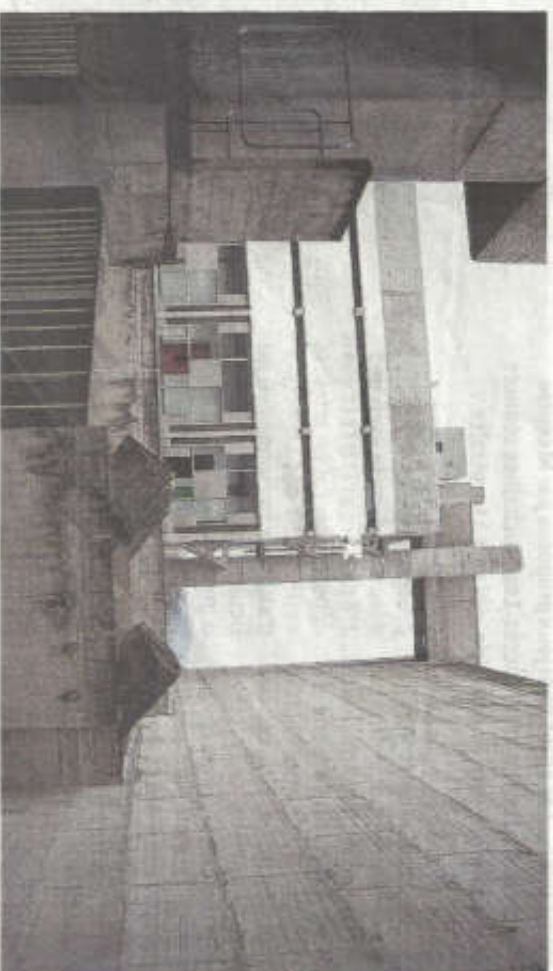
L'avenir dira si la persistance dans l'effort finira par payer. Les associations liées aux différents sites Le Corbusier, les collectivités locales concernées, les départements et comités d'agglomération ont décidé de se lancer de nouveau dans l'aventure.

« C'est une décision très importante qui vient d'être prise par l'association. À la suite d'une rencontre avec le représentant de la ministre de la Culture et la Communauté, Aurélie Filippetti, l'association accepte d'être porteuse du futur projet. Un dossier de candidature de l'œuvre de Le Corbusier auprès de l'Unesco », explique Marc Petit, président de l'association et maire de Firminy. C'était la fondation qui, lors des deux premières

tentatives, avait mené les dossiers à leur terme. Ce qui avait coïncidé, semble-t-il, était la difficulté à faire reconnaître l'ensemble des sites comme valeurs universelles.

« Nous allons peut-être revoir la liste des sites et tenter avec un nombre plus resserré », ajoutent le maire de Firminy et celui d'Éveux, Bertrand Gonin. Tous les sites Le Corbusier ne font d'ailleurs pas forcément partie de la fondation ou de l'association.

Cette nouvelle aventure implique un effort financier pour les collectivités territoriales. « Nous avons voté une augmentation du budget pour atteindre 400 000 euros. Il va falloir recruter un spécialiste, très pointu côté sciences et idées



■ Le montage de ce nouveau dossier présenté à l'Unesco demandera un effort financier des collectivités territoriales. Photo Emile Charrel

lement, qui a déjà mené à bien un dossier pour l'Unesco », ajoute Marc Petit. Le calendrier est serré. Aurélie Filippetti pourrait présenter le dossier en janvier 2015 pour un passage en commission en juin 2016.

Autre challenge pour l'association des sites Le Corbusier, la création d'un itinéraire culturel européen, en lien avec le conseil de l'Europe. L'obtention d'un label permettrait de bien identifier l'œuvre Le Corbusier et l'ouvrir à un public plus large. Si le label est européen, le parcours sera plus vaste, intégrant les sites de Tokyo, au Japon, et La Plata, en Argentine. ■

Emile Charrel
<http://www.sites-le-corbusier.org/>